



GIRO.COM

MAI 2001

EDITORIAL

Comme chacun a pu le constater, le premier numéro de GIRO.COM mensuel est parvenu tardivement dans les boîtes aux lettres. A cette occasion, quelques précisions sur les conditions d'édition et de distribution seront donc peut-être utiles.

Les grandes lignes du contenu de chaque numéro sont définies au sein de la commission "communication" qui se réunit régulièrement une fois par mois. La collecte de l'information et la rédaction prennent environ 15 jours et l'impression 3 jours (sauf en période de vacances comme ce fût le cas récemment). Pour limiter les coûts, la distribution est effectuée par la poste sous la rubrique "brochure publicitaire", ce qui implique un délai d'au moins une semaine et éventuellement quelques aléas. Ceux qui refusent les publicités par une mention sur leur boîte aux

lettres ne recevront pas GIRO.COM ; ils pourront toutefois s'en procurer un exemplaire à l'accueil de la mairie ou le journal restera disponible. Progressivement les procédures vont se roder et la distribution normale devrait intervenir vers le milieu du mois. Quant au contenu, outre les rubriques de fond, il comportera des reportages sur les événements du mois précédent et des annonces pour ceux du mois suivant. N'hésitez pas à nous faire connaître vos impressions sur votre journal, c'est ainsi qu'il pourra le mieux répondre à vos attentes. De même, si vous rencontrez des problèmes, si vous avez des idées pour votre ville, si vous souhaitez rencontrer une personne de l'équipe municipale, téléphonez à la mairie (03 84 27 14 18); votre appel sera enregistré à l'accueil et on vous rappellera dès que possible pour fixer un rendez-vous.



Gardons le contact.



Gros camion et ...



Bernard ANTOINE

... petites voitures !

Rédaction
Christian CODDET
Direction de la publication
Gilles ROY
Imprimé en 1600 ex. par
Rahin Edition Communication
Dépôt légal 05/2001

DU COTE DES COMMISSIONS

La commission "cadre de vie" s'est réunie le 25 avril. Animée par Jean Lefevre, la séance a été consacrée à une première approche "stratégique" : définition du cadre de vie, impact de cet élément sur la vie des habitants, recherche des améliorations à apporter pour assurer un cadre de vie agréable aux habitants, donner envie à d'autres personnes de visiter et même de venir vivre à Giromagny. L'ordre retenu pour les actions à engager est le suivant : sécurité, tranquillité, embellissement, propreté, services. La réflexion s'est ensuite engagée sur le thème de la sécurité et se poursuivra lors de la prochaine réunion prévue le 16 mai à 20H30 en salle du conseil.

La commission "travaux" s'est réunie le 27 avril avec à l'ordre du jour le programme de renouvellement d'une partie du parc de véhicules arrivée à bout de souffle. Après examen des propositions reçues, la commission opte pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire Citroën "Jumper" avec benne en composite, d'une camionnette Peugeot "Partner" et d'un camion Renault "Miclum 150" de 10 tonnes qui sera équipé d'un support de lame pour le déneigement. Le budget initial permet aussi l'acquisition d'une remorque. L'opération représente un effort d'investissement de plus de 600 000 F., effort qui devra encore être poursuivi en 2002 pour l'autre partie du parc arrivée elle aussi en fin de vie.

QUI ETES VOUS BERNARD ANTOINE ?



Je suis né à Port d'Atelier, en Haute-Saône et je suis issu d'une famille de huit enfants. NDLR : Pas facile à transporter ! heureusement le papa était cheminot. Arrivé à

Giromagny en 1960, toute ma carrière professionnelle s'est déroulée dans une entreprise d'équipement électrique où j'occupe depuis 30 ans le poste d'adjoint technique de direction. De mon union avec Edith LABOUILLE, en 1967, sont nés deux garçons : Pierre et Patrick. Adjoint aux finances, à la mairie je reste toujours dans les chiffres lorsque je prépare le budget ou lorsque je surveille son exécution en contrôlant attentivement les dépenses (il paraît que certains me surnomment "monsieur NON" !). Dans mes moments de loisirs, je pratique la marche et le bricolage et en secret je collectionne les petites voitures.

LE BUDGET INITIAL 2001

Le budget communal comporte deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement. Ces sections doivent être équilibrées en dépenses et en recettes, mais elles peuvent l'être par des transferts de crédits. Ainsi, une partie du budget d'investissement est obtenue par les économies réalisées dans la section de fonctionnement : c'est pour la commune la capacité d'autofinancement. Les autres ressources principales d'investissement sont les subventions et le recours à l'emprunt. Il est bien clair que les charges de la dette réduisent la capacité

d'autofinancement. Si l'on écarte les reports d'exécution, le budget réel d'équipement prévu pour l'année 2001 est de 2 675 647 F., soit environ 50 % du montant de la section ; c'est le 4^e poste de dépenses après les charges de personnel, les charges de gestion courantes (participations aux syndicats intercommunaux, ordures ménagères, service d'incendie, subventions, etc.) et les charges à caractère général (entretien des bâtiments, voirie, éclairage, assurances, gardes nature, affranchissement, téléphone, maintenance, etc.)

une partie du budget d'investissement est obtenue par les économies réalisées sur le fonctionnement.



Michel JACQUEZ



FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère général.	3 253 500,00 F
Charges de personnel.....	4 400 000,00 F
Charges de gestion courante..	3 550 650,00 F
Charges exceptionnelles.....	24 500,00 F
Remboursement des intérêts d'emprunts.....	647 400,00 F
Total des dépenses de fonctionnement.....	11 876 050,00 F
Autofinancement pour section d'investissement.....	1 660 370,00 F
	13 536 420,00 F

Recettes

Produits des services.....	1 318 903,62 F
Excédent antérieur.....	644 636,38 F
Impôts et taxes.....	5 580 200,00 F
Produits de gestion courante.....	412 330,00 F
Remboursement sur salaires.....	134 000,00 F
Dotations et participations.....	5 446 350,00 F
	13 536 420,00 F

INVESTISSEMENT

Dépenses

Solde d'exécution d'investissement reporté.....	1 335 902,53 F
Immobilisations corporelles.....	1 213 310,00 F
Travaux de bâtiment et voirie..	1 462 337,47 F
Total des dépenses d'investissement.....	4 011 550,00 F
Remboursement du capital des emprunts.....	1 374 000,00 F
	5 385 550,00 F

Recettes

Prélèvement sur section de fonctionnement	1 660 370,00 F
Remboursement de TVA.....	1 097 996,43 F
Excédent au 31/12/2000.....	1 844 383,57 F
Subventions d'investissement...	315 800,00 F
Immobilisations corporelles et taxe locale d'équipement.....	25 000,00 F
Emprunt.....	442 000,00 F
	5 385 550,00 F

QUI ETES VOUS MICHEL JACQUEZ ?



Michel JACQUEZ est un homme réservé qui a choisi de nous parler seulement de ses activités professionnelles. Depuis son entrée à la mairie en 1970, M. J. a travaillé successivement avec quatre maires. " Au début, il n'y avait que 4 employés et je participais donc à toutes les tâches (secrétariat, état civil, comptabilité, ...) A cette époque, on rédigeait

encore les actes à la plume et on recopiait les documents à la machine à écrire car il n'y avait pas encore de photocopieur ! " Aujourd'hui adjoint administratif (NDLR : en mairie, il s'agit d'un grade) M. J. a la charge de deux activités majeures : le service d'urbanisme et la comptabilité (en coordination avec Héléne MILLOT avec qui nous ferons prochainement connaissance). Le service d'urbanisme effectue le suivi des demandes de permis de construire et de travaux avec les formalités qui y sont rattachées, renseigne sur le cadastre et le POS (Plan d'Occupation des Sols) et traite les permis de travaux sur la voirie. Au service comptabilité, M. J. s'occupe de la paye du personnel et des actions administratives qui y sont liées (assurances, déclarations, statistiques, etc.), du suivi des emprunts, de la trésorerie et des loyers.

A QUOI ÇA SERT ?

Le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la zone sous Vosgienne (SICTOM), dont l'objet semble bien clair, a son siège à Etueffont (rue de Giromagny !). Gérard GUYON, maire d'Etueffont vient d'en être élu président, suc-

cédant ainsi à Jean SINGER à ce poste. Le SICTOM de la zone sous Vosgienne regroupe 64 communes dont 40 du Territoire de Belfort et concerne environ 50 000 habitants. Ses homologues sur le Territoire sont la Communauté d'Agglomération Belfortaine

(CAB) et le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) du sud du Territoire. Chaque commune adhérente dispose de deux délégués au conseil syndical, nommés par les conseils municipaux (Gilles ROY et Gilbert DEMOUGE pour Giromagny). La collecte est effectuée une fois par semaine dans les communes de moins de 3000 habitants et deux fois pour celles de plus de 3000. Le SICTOM gère aussi les éco-points (1 pour 350 habitants), la déchetterie mobile et la déchetterie fixe d'Etueffont (ouverte 6 jours sur 7 aux habitants). Cette collecte représente plus de 20 000 tonnes de déchets, soit près de 500 kg. par habitants ; coût de l'opération : plus de 20 millions de francs !

A partir de 2002, la facturation sera effectuée directement par le SICTOM mais, cette année encore, c'est la mairie qui est chargée de percevoir le montant facturé par le SICTOM soit 1 289 392 F. pour l'année 2000 correspondant à la collecte de 1116 tonnes d'ordures pour Giromagny ; soit 1F15 par kg !

Il est bon de savoir que la réglementation se fait de plus en plus contraignante d'année en année et que des restrictions supplémentaires interviendront en 2002, notamment sur les mises en décharges. C'est pourquoi les 3 syndicats opérant sur le Territoire de Belfort se sont regroupés pour fonder le SERTRID (Syndicat d'Etudes et de Réalisation pour le Traitement Intercommunal des Déchets) dont le siège est à Belfort. Ce syndicat fera l'objet d'une présentation dans un prochain numéro de GIRO.COM.

En moyenne, la facture des ordures ménagères augmentera cette année de 10 % et la tendance restera à la hausse pour les prochaines années. Toutefois un comportement civique peut contribuer à réduire significative-

ment cette facture. Le tri sélectif a déjà permis cette année d'économiser près de 10 % ; sans lui, la facture aurait augmenté de 20 % ! et l'on peut encore faire bien mieux. Le verre pèse très lourd, pensez-y ! dans les maisons, le compostage peut aussi réduire fortement la masse de déchets.

Comment bien gérer ses déchets ?

- En portant aux éco-points : le verre, le plastique, les papiers et cartons, les huiles.

- En portant à la déchetterie mobile (présente environ une fois par mois à Giromagny, rue des casernes, face au centre de secours ; 21 mai et 25 juin pour les prochaines dates) ou à la déchetterie fixe d'Etueffont : les végétaux, les "monstres".

- En portant à la décharge de Giromagny, rue sous la Côte, les matériaux terreux, les déblais, les gravats (ouverture le samedi de 9 à 12H et de 14 à 18H et le lundi de 14 à 18H) Les végétaux (seulement) peuvent aussi être incinérés toute l'année dans les dépendances des habitations sous réserve (arrêtés préfectoraux 2429 bis de 1990 et 1027 de 1995) de procéder par temps calme, entre 8 et 16H, à au moins 5 mètres à l'intérieur des limites de la propriété. En dehors des dépendances d'habitations, une déclaration en mairie est nécessaire et des restrictions s'appliquent selon la saison.

Un autre geste utile : l'opération "un bouchon : un sourire". L'association correspondante, parrainée par Jean-Marie BIGARD, récupère les bouchons en plastique pour acheter des fauteuils roulants pour sportifs handicapés et pour financer le fonctionnement d'un orphelinat à Madagascar. Les lieux de collecte à Giromagny sont situés chez Casino et chez Intermarché.

LA VIE SPORTIVE

Grand succès pour le "GIROPEN" de tennis avec plus de 78 matches joués en 3 semaines et des finales grandioses le dimanche 29 avril à la halle sportive. En 4ème série, Sébastien MONA l'emporte sur Lionel FAIVRE (7-6 / 6-3) et en 3ème série Cédric CHANTOSSEL bat Christophe JACOBE 6-4 / 6-3.

Du jeudi 3 mai jusqu'à la fin juillet, les vétérans boulistes vous invitent à participer à leur concours, tous les jours à partir de 14H00 sur le terrain du centre ville. Signalons d'ores et déjà que la semaine de la pétanque se déroulera du dimanche 5 au dimanche 12 août, tous les après-midi à partir de 14H00, sur le

terrain du centre ville ou à défaut sur le terrain stabilisé du stade TRAVERS.



LA VIE CULTURELLE

Le festival "danse avec les arts" qui allie un concours de danse et une exposition artisanale a eu lieu pour la 4ème année consécutive à Giromagny le 29 avril, au théâtre des 2 sapins. Danseurs et danseuses venus d'Alsace, de Franche-Comté, de Lorraine, de Bourgogne et même du Luxembourg ont participé à la sélection nationale.



La facture des ordures ménagères augmentera cette année de 10 %.



**1 F 15 par kg !
Le saviez-vous ?**



Le président de l'union sportive section tennis, Daniel HENLE, remet la coupe du vainqueur à Sébastien MONA.



Avec les arts mais... sans les loups !



Succès incontestable pour le 12^{ème} marché aux puces organisé par l'association Giro Philatélie. Dès 4H00 du matin, les premiers exposants avaient disposé leur stand. Promeneurs et chineurs étaient tous au rendez-vous le 22 avril place des commandos d'Afrique.

L'Harmonie Municipale fêtera ses 120 ans le 9 juin ! Au programme de la journée :

- Concert place des Mineurs à 10H00.
- Défilé de la place De Gaulle à la halle sportive (départ à 14H30)

- Jazz-band de L'ACV à 15H00
- Fanfare des mineurs à 15H45
- Harmonie de Montreux le Château à 16H30
- Harmonie de Belfort à 17H15
- Chorale du Pays sous Vosgien à 18H00

Du 3 au 10 juin aura lieu l'exposition de peinture "Aux trois tours de Gueule" à la salle des fêtes de la mairie. 23 exposants sont déjà enregistrés avec comme invité d'honneur Patrice BARRAT. Ouverture du lundi au samedi de 14H30 à 17H30 et le dimanche de 10H00 à 12H00 et de 14H30 à 17H30.

TRIBUNE LIBRE

Ce lieu d'expression libre est ouvert à tous ! Les textes, d'une longueur raisonnable sont à déposer ou à envoyer à la mairie à l'attention de GIRO.COM. Ce mois-ci un nouveau texte de Cyrille COULON.

Dans les années 50, nos aînés se souviennent d'une campagne publicitaire radiophonique qui avait pour slogan : " le Ballon d'Alsace, la station de sports d'hiver la plus proche de Paris ". Ainsi notait-on déjà à cette époque, une volonté de développer le tourisme et ce malgré un secteur industriel encore florissant, l'esprit d'initiative et la neige y étaient certes pour quelque chose.

Les temps ont bien changé et aujourd'hui si les touristes passent, descendent et montent le Ballon, peu s'arrêtent dans notre bourg. D'ailleurs pourquoi s'arrête t-on, de façon générale, en dehors des arrêts impérieux ? Pour manger, dormir ou visiter, assurément. Ainsi à Giromagny, si l'on peut se nourrir, les bonnes tables sont ailleurs. Quant à passer la nuit, à moins d'être un campeur intrépide en

déroute qui s'enfuira dès l'aube, inutile de chercher un hôtel ; il faudra donc se résoudre à dormir à la belle étoile ou dans les sièges couchettes de son auto. La visite, quant à elle, se résumera au centre du bourg et sa maison Mazarin, (ça ne se visite pas, m'a t-on demandé l'autre jour !) Et on reste là encore sur sa faim.

Ainsi donc les touristes passent et repassent mais que faire pour qu'ils restent ?

Elémentaire mon cher, il faut les faire manger et pourquoi pas à une bonne table, les faire dormir dans un hôtel ou un camping étoilé, bien situé, facile d'accès, propre et accueillant, et faire visiter notre ville, en annonçant un départ de ballades à thèmes (sur les fontaines, les mines et son musée, le fort avec un sentier historique ,etc...) et de randonnées pédestres avec des circuits et des infrastructures dignes des randonneurs, car nous avons la chance d'être sur le tracé du GR5. Et pourquoi pas un nouveau slogan " Giromagny, la cité des ballades ". Enfin, je me suis laissé aller à penser qu'elle le deviendrait.

GIROPOTINS

Appel au peuple

L'association GIROFLOR qui anime le fleurissement de la ville recherche des bénévoles pour la période de plantation et d'entretien (et plus si affinités!). Contact au siège de l'association, 8 rue des Prés Heyd, M. Gérard WEISS, Président (Tel. 03 84 27 14 60).

Yolande, Claude, Lucie et Marion.

Yolande et Claude, venus de Vesoul pour reprendre la boulangerie HAAZ, sous l'enseigne "boulangerie du Ballon" n'apportent pas que de belles miches ; ils nous amènent aussi deux charmantes petites jumelles : Lucie et Marion, 6 ans (chacune !). Pour les fines bouches, signalons que Claude est aussi pâtissier. Bienvenue dans notre ville.

Attention peinture fraîche !

Les vœux exprimés ici ou là finissent parfois par être exaucés ! Ainsi, une place de stationnement pour handicapés vient d'être matérialisée sur le parking de la mairie et un nouveau passage protégé a été aménagé fbg d'Alsace,

au droit de l'arrêt de bus, à la demande des parents d'élèves de l'école Benoît. Merci aux services techniques pour leur diligence.

C'est la saison !

Avec le printemps, on observe une recrudescence des travaux sur les habitations ; ceci mérite peut-être quelques petits rappels.

Un permis de construire est indispensable pour les travaux qui modifient l'aspect extérieur, le volume, le nombre de niveaux ou qui changent la destination des bâtiments.

Une déclaration de travaux est requise pour les travaux de clôture et de faible importance comme le ravalement des façades, la réfection des toitures, les ouvertures de fenêtres, l'adjonction d'une pièce d'habitation.

Une permission de voirie est nécessaire avant toute occupation du domaine public (pose d'échafaudages, dépôts temporaires de bois ou de matériaux, clôture de chantiers, fouilles, etc.)

En cas de doute, le service d'urbanisme vous apportera tous les renseignements utiles.



Celui qui passe peut toujours s'arrêter !



Ont aussi participé à la création de ce numéro : Bernard ANTOINE, Cyrille COULON, Jean LEFEVRE, Marie-Noëlle MARLINE, Bernard MURA, Marie-José NOVIER, Marie-Thérèse ROOST, Michel STOLTZ.